

FICHE DE MODIFICATION RÉGLEMENTAIRE

ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES

QUARTIER DES CHÂTELS

ZONES VISÉES : 64137Cc ET 64202Ha

MODIFICATION AU RÈGLEMENT R.C.A.6V.Q. 4

RESPONSABLE : LOUIS MONTGRAIN

Fiche n°

N° de dossier 2653

VERSION DU 2024-03-18

DESCRIPTION DE LA ZONE VISÉE

Zone où le conseil de la ville a compétence

La zone 64137Cc est délimitée comme suit :

De part et d'autre du boulevard de l'Ormière, entre l'avenue Chauveau et le lot 4 815 801 au sud, et les lots 1 258 718 et 4 361 689 au nord des rues Pincourt et Ramesay.

La zone 64202Ha est délimitée comme suit :

- Au nord, par la ligne sur le long de la rue Durand;
- À l'est, par la rue de l'Hôpital et l'avenue Nantel;
- Au sud, par la rue Pincourt;
- À l'ouest, à environ 40 mètres du boulevard de l'Ormière, de la rue Blain, de l'avenue Aumier, des rues Sicotte, Saint-Maurice et Durand.

(SECTION À SUPPRIMER AVANT DE JOINDRE AU SOMMAIRE)

ÉCHÉANCIER PROJÉTÉ

DATES CIBLES

Signature du sommaire décisionnel

Conseil d'arrondissement

OBJET DE LA DEMANDE

- Modification au plan de zonage (Annexe I)
- Modification à une grille de spécifications (Annexe II)
- Autre modification
- Plan de participation publique

